

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 21.02.2016	Heure 18:59	Numéro 16.118	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste
Titre :
Placement des jeunes délinquant-es, quelle solution à long terme pour Neuchâtel?
Contenu :
<p>Le foyer d'éducation de Prêles va fermer ses portes fin 2016. Aujourd'hui, 11 jeunes neuchâtelois sont placés à Prêles. Il semble que la décision de fermeture de l'établissement soit tombée abruptement, les institutions cantonales de placement pour jeunes et les autorités judiciaires de notre canton n'ayant pas été averties, non consultées, au préalable.</p> <p>Le groupe socialiste remercie le Conseil d'État de répondre aux points ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Comment expliquer l'absence de dialogue dans ce dossier? – Combien de jeunes sur les 11 devront être replacés à la fin de l'année, partant du principe que certains jeunes pourraient arriver au terme de leur placement? D'après l'information parue dans <i>L'Impartial</i>, il semble qu'il n'existe, à ce jour, qu'une seule institution similaire à Prêles. C'est Pramont, dans le canton du Valais. Que se passera-t-il s'il n'y a pas de place à Pramont? – D'une manière générale, quelles sont les pistes envisagées à long terme par le canton pour placer les jeunes délinquant-e-s?
Développement :
<p>Les cantons latins coordonnent leur politique pour le placement des jeunes délinquants depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs.</p> <p>Les foyers de placement pour les mineur-e-s délinquant-e-s sont rares en Suisse romande. La semaine dernière, le Conseil d'État neuchâtelois a d'ailleurs annoncé renoncer à créer un centre de détention pour délinquantes mineures, justifiant sa décision par une baisse de la délinquance juvénile.</p> <p>Le groupe socialiste aimerait connaître la politique à long terme envisagée par le Conseil d'État dans le domaine du placement des jeunes délinquant-e-s, partant du principe qu'il est essentiel de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes.</p>
L'urgence est demandée : <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Corine Bolay Mercier		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Annie Clerc-Birambeau		
Martine Docourt Ducommun		
Aurélié Widmer		
Anne Tissot Schulthess		
Marina Giovannini		